

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2125>



Motion de la liste d'union pour la défense du service public d'éducation

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Vie syndicale - Archives -



Publication date: mercredi 9 mai 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Motion de la liste d'union pour la défense du service public d'éducation

Vous êtes appelés à voter pour le renouvellement du bureau départemental du SNES. Vous désignerez ainsi ceux qui auront pour deux ans la responsabilité de la section de la Nièvre.

Notre liste regroupe des militants qui sont prêts à s'investir ensemble dans le SNES au niveau départemental pour la défense du service public d'éducation mais aussi à critiquer d'une façon constructive, dans le respect des règles démocratiques. Chacun garde son indépendance au niveau académique et national.

Nous constatons que le gouvernement sortant, s'est attaqué aux conquêtes sociales (services publics, retraites, sécurité sociale, RTT, droit du travail...), a tenté de détruire nos statuts (bivalence, remplacements obligatoires, suppression des décharges statutaires...), a réduit l'offre d'enseignement du service public (suppression de filières, suppression massive de postes, réduction drastique des DHG...) et a renforcé son appareil répressif pour faire face aux mouvements de refus de cette politique (réforme de l'évaluation pour l'accès à la hors classe, extension des pouvoirs des chefs d'établissements, conseil pédagogique,...). D'autres menaces se profilent notamment suite aux audits « Collèges », « Lycées », et « Lycées professionnels », et au rapport « Lunel » sur l'orientation, ces différentes études aboutissant toutes à des conclusions conformes aux directives européennes.

Face à ces attaques, nous nous engageons :

- à revendiquer non seulement la restitution de tous les moyens supprimés à la rentrée 2007, mais aussi l'attribution de moyens supplémentaires pour répondre aux besoins d'un service public de qualité et à lutter contre les menaces sur l'emploi public, notamment celles contenues dans la LOLF.
- à défendre le statut des personnels et à lutter contre la précarité, en impulsant des ripostes collectives contre le remplacement au pied levé, la mise en place du conseil pédagogique, le décret sur les décharges statutaires (labo, première chaire...) et leur mutualisation au service des projets du chef d'établissement.
- à assurer une défense constante de la laïcité contre toute tentative visant à la dénaturer, la vider de son contenu démocratique et à la remettre en cause. C'est une opposition aux fermetures de sections qui font la part belle au privé confessionnel ou patronal, c'est un refus de tout ce qui tend à faire de l'école une marchandise.

Nous avons pour objectifs de prendre en compte les revendications des collègues, de les aider et les conseiller avec notre section académique lorsqu'ils ont des difficultés, de les représenter dans les diverses commissions administratives, auprès de la hiérarchie et auprès des diverses instances du SNES. Au niveau local, nous nous engageons à poursuivre le développement des sections d'établissement, à les soutenir et à coordonner leurs initiatives. C'est en effet dans l'établissement que commence l'action syndicale.

Nous oeuvrerons pour :

**Un syndicalisme responsable, porteur d'actions et de propositions,
Une Fédération F.S.U. et un S.N.E.S. démocratiques, efficaces et indépendants.**